

Lionel PALICOT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique
78 110 LE VESINET
Tél. 01 39 52 18 71

ENTREPRENDRE S.A.

Société Anonyme au capital de 257 801,46 Euros
53, rue du Chemin Vert
92 100 BOULOGNE - BILLANCOURT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Lionel PALICOT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique

78 110 LE VESINET

Tél. 01 39 52 18 71

ENTREPRENDRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31.12.2022

A l'assemblée générale de la société ENTREPRENDRE S.A.,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENTREPRENDRE S.A.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les éléments mentionnés en page 8 de l'annexe se rapportant au principe d'évaluation des marques figurant en immobilisations incorporelles et à la méthodologie retenue relative à la provision pour dépréciation des marques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 -37- 4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Vésinet, le 28 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes



Lionel PALICOT

ENTREPRENDRE

SA au capital de 257 801 €

53, rue du Chemin Vert

92100 Boulogne-Billancourt

Siren 403 216 617

Comptes annuels au 31 décembre 2022

SOMMAIRE

Bilan	Pages 3-4
Compte de Résultat	Pages 5-6
Annexe	Pages 7-20

BILAN - ACTIF

ACTIF en €	31/12/22			31/12/21
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Marques	2 304 505	1 808 567	495 938	377 541
Autres Immobilisations incorporelles	56 909	45 073	11 836	-
Immobilisations corporelles	156 339	132 885	23 454	28 205
Autres participations	201 100	121 100	80 000	81 000
Créances rattachées à des participations	300 000	300 000	-	-
Autres titres immobilisés	481 578	144 125	337 453	360 717
Autres immobilisations financières	84 490	-	84 490	84 490
Actif Immobilisé	3 584 921	2 551 750	1 033 171	931 953
Avances & Acomptes sur commandes	84 470	-	84 470	18 939
Clients et comptes rattachés	2 887 523	362 537	2 524 986	2 989 938
Autres créances	562 121	-	562 121	654 571
Valeurs mobilières de placement	310 333	-	310 333	311 296
Disponibilités	1 936 433	-	1 936 433	3 023 491
Charges constatées d'avance	521 619	-	521 619	540 386
Actif Circulant	6 302 498	362 537	5 939 961	7 538 621
TOTAL ACTIF	9 887 419	2 914 287	6 973 133	8 470 574

BILAN - PASSIF

PASSIF en €	31/12/22	31/12/21
Capital social	257 801	257 801
Prime d'émission	2 525 529	2 525 529
Réserve légale	25 780	25 780
Réserves réglementées	165 871	165 871
Autres réserves	59 214	757 966
Résultat de l'exercice	- 772 537	- 548 753
Capitaux Propres	2 261 657	3 184 194
Provisions pour risques	65 250	120 000
Provisions pour charges	364 620	356 222
Provisions pour Risques & Charges	429 870	476 222
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré	1 904	3 321
Emprunts et dettes financières diverses	1 283 968	1 500 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 417 886	1 549 384
Dettes fiscales et sociales	483 756	524 903
Autres dettes	114 527	177 657
Produits constatés d'avance	979 564	1 054 893
Dettes	4 281 605	4 810 158
TOTAL PASSIF	6 973 133	8 470 574

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2022	2021
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 441 462	9 898 253
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	284 919	156 700
Autres produits	37 516	48 266
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	9 763 897	10 103 219
Achat de matières premières et autres approvisionnement	1 496 735	1 205 754
Variation de stock		
Autres charges externes	7 906 619	8 256 953
Impôts et Taxes	33 815	38 077
Salaires & traitements	525 648	519 084
Charges sociales	166 530	175 325
Dotations aux amortissements	8 115	5 045
Dotations aux provisions sur immobilisations	18 823	109 060
Dotations aux provisions sur actif circulant	65 824	12 733
Autres charges	142 892	170 015
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	10 365 000	10 492 047
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 601 103	- 388 827
Produits financiers de participations	65 400	-
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts	1 085	599
Reprises sur provisions	1 493 068	97 849
PRODUITS FINANCIERS	1 559 552	98 448
Dotations financières aux provisions	324 264	202 800
Intérêts et charges assimilées	1 198 201	7 845
CHARGES FINANCIERES	1 522 465	210 645
RESULTAT FINANCIER	37 087	(112 197)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 564 016	- 501 025

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2022	2021
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 564 016	- 501 025
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opération en capital	2	-
Reprises sur provisions	120 000	20 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	120 002	20 000
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	249 365	2 330
Charges exceptionnelles sur opération en capital	5 510	7 000
Dotations sur provisions exceptionnelles	73 648	58 398
CHARGES EXCEPTIONNELLES	328 523	67 728
IRESULTAT EXCEPTIONNEL	(208 521)	(47 728)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-
BENEFICE OU PERTE	(772 537)	(548 753)

ANNEXE**Plan :**

1. Préambule
2. Règles et méthodes comptables
3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle
4. Notes sur le bilan
5. Notes sur le compte de résultat
6. Autres informations
7. Tableau des filiales et participations

1. Préambule

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration de la société, le 21 avril 2023.

Total du Bilan	6 973 133 €
Chiffre d'affaires	9 441 462 €
Perte comptable	772 537 €

Le présent exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2022, ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Acquisitions de marques :

Monsieur Robert Lafont, propriétaire de l'ensemble des marques a vendu en juillet 2007 les principales marques au Groupe Entreprendre pour 900 K€, à l'exception notamment des marques du pôle économique.

En juillet 2008, les marques du pôle économique dont la marque Entreprendre, et la marque Santé Revue ont été acquises par le Groupe Entreprendre pour 750 K€.

Les marques acquises avant le 31 décembre 2009 figuraient à l'actif du Groupe Entreprendre, entité filiale qui a été absorbée par la société Entreprendre.

En juillet 2010, 18 autres marques ont été acquises par la société Entreprendre pour 606 K€ HT.

De même qu'en 2007 et 2008, ces marques cédées par Monsieur Robert Lafont ont été évaluées par le cabinet Nomen International, sur la base d'une actualisation des flux futurs de redevances nettes d'impôts.

En 2011 la marque Jour de France a été acquise par la société Entreprendre.

Provision pour dépréciation de marques :

Les marques ayant une durée de vie illimitée et ne faisant pas l'objet d'un amortissement, celles-ci font l'objet annuellement d'une estimation sur la base d'un test de valeur, lequel repose notamment sur le chiffre d'affaires magazines de l'exercice concerné.

Les marques sont dépréciées en totalité lorsqu'elles sont arrêtées.

Les marques exploitées sont dépréciées lorsque la valeur estimée à la clôture de l'exercice s'avère être inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations incorporelles hors marques :

Les immobilisations incorporelles hors marques sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles hors marques figurant dans l'actif immobilisé sont susceptibles de subir une dépréciation par voie d'amortissement. Selon la nature des immobilisations et de leur durée de vie économique, celles-ci sont amorties soit sous le mode linéaire ou le mode dégressif en fonction de leur durée de vie prévue :

Nature des immobilisations incorporelles hors marques	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciels informatiques	1 an	Linéaire

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les immobilisations corporelles figurant dans l'actif immobilisé sont susceptibles de subir une dépréciation par voie d'amortissement. Selon la nature des immobilisations et de leur durée de vie économique, celles-ci sont amorties soit sous le mode linéaire ou le mode dégressif en fonction de leur durée de vie prévue :

Nature des immobilisations corporelles	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements, aménagements, installations diverses	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	de 2 ans à 5 ans	Linéaire
Mobilier	de 5 ans à 10 ans	Linéaire

Participations :

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation est basée sur les derniers comptes annuels des sociétés concernées.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances rattachées à des participations :

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées sur la base des avances de trésorerie octroyées par la société au bénéfice d'une entité dont les titres figurent dans le poste « Autres Participations »

Lorsque la valeur d'inventaire, évaluée sur la base du critère de la recouvrabilité, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres titres immobilisés :

La valeur brute des autres titres immobilisés, est constituée par leur coût d'acquisition. La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est basée sur les éléments financiers identifiés par la société, et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

Le poste autres titres immobilisés comprend d'une part des titres de la société MLP et d'autre part des actions auto - détenues par la société.

Actions auto - détenues :

Principe : Les actions auto - détenues acquises par la société Entreprendre dans le cadre d'un accord entre actionnaires sont destinées à leur revente sur le marché.

Au 31 décembre 2022, la société Entreprendre détient 6 027 actions Entreprendre (pas d'achats d'actions Entreprendre ou de cessions d'actions Entreprendre sur l'exercice) pour un montant global de 165 871,40 €, soit un prix moyen de 27,52 € représentent en nombre de titres 0,97 % du capital social.

A cette date, le cours de bourse s'élevait à 3,94 €, soit une valorisation des actions auto-détenues de 23 746,38 €.

Au regard de cette valorisation boursière par rapport à la valeur comptable des actions auto-détenues, lesdites actions dépréciées à la clôture de l'exercice précédent à hauteur de 118.860,80 €, ont fait l'objet à la clôture de l'exercice d'un complément de provision pour dépréciation d'un montant de 23 264,22 €, soit un montant total de dépréciation des actions auto - détenues de 142.125,02 €.

Créances clients :

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Bonus MLP

Un produit à recevoir au titre des bonus 2022 calculés selon un document interne des messageries MLP sur la base du chiffre d'affaires et le lissage des frais sur invendus a été enregistré pour un montant de 100 K€ contre un montant identique pour l'exercice précédent. Il a été comptabilisé en Clients - Factures à établir au bilan du 31 décembre 2022.

Comptes de bilan liés aux échanges de marchandises

Sur le principe des échanges de marchandises (prestations publicitaires de la part d'Entreprendre en échange d'autres prestations ou produits liés à l'activité pour l'autre partie), les créances clients et les dettes fournisseurs liés aux échanges sont destinées à être compensés pour un montant équivalent :

Clients et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	413 K€
Fournisseurs et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	413 K€

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières comprennent des dépôts à terme évalués au 31 12 2022 au coût historique, et des obligations évaluées au 31 12 2022 au cours du jour de la date de clôture de l'exercice. Il n'y a pas de plus-values latentes sur ces placements de trésorerie.

Réserves réglementées

Les réserves indisponibles résultent de l'auto-détention par la société des titres Entreprendre.

3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Faits caractéristiques de l'exercice :Au regard de l'activité de la société sur l'exercice :

La baisse relative du Chiffre d'Affaires (-0,4 M€), laquelle s'est avérée moindre par rapport au contexte général du marché de la presse, confirme ainsi la tendance déjà constatée l'exercice précédent, à savoir que la société n'a pas retrouvé son niveau d'activité d'avant la période Covid-19.

Par ailleurs, l'augmentation des coûts du papier, des travaux d'impression, de diffusion, inhérent aux publications de magazines de référence, et au cas particulier aux magazines de luxe lancés sur l'exercice, ont impacté d'autant la rentabilité attendue par la société en terme de résultat.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :Au regard de l'activité la société :

La tendance baissière de l'activité en 2022 nécessite en 2023 de redéfinir un axe de restructuration, basé sur la réduction des thématiques, sur une offre plus restreinte de titres de magazines portant sur la même thématique, et sur la diminution de lancement de nouveaux titres.

Notre analyse ne laisse pas présager de remise en cause de la continuité d'exploitation de la société pendant les douze prochains mois.

4. Notes sur le bilan

Etat de l'actif immobilisé :

Valeurs brutes en €	31/12/21	Augmentation	Diminution	31/12/22
Marques	2 304 505			2 304 505
Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 709	15 200		56 909
Terrains				
Constructions				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	147 364			147 364
Autres Participations	206 610		5 510	201 100
Créances rattachées à des participations	1 187 557	300 000	1 187 557	300 000
Autres titres immobilisés	481 578			481 578
Prêts et autres immobilisations financières	84 490			84 490
TOTAL GENERAL	4 462 788	315 200	1 193 067	3 584 921

Etat des amortissements :

Immobilisations amortissables en €	31/12/21	Dotations	Reprises	31/12/22
Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 709	3 363		45 072
Terrains				
Construction Installations générales				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	119 159	4 751		123 910
TOTAL GENERAL	169 843	8 114	0	177 957

Etat des provisions :

Provisions en €	31/12/21	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/22
Provisions pour litiges	120 000	65 250	120 000		65 250
Autres Provisions	356 220	8 398			364 618
Provisions pour risques	476 220	73 648	120 000	0	429 868
Provisions sur immobilisations incorp	1 926 964	18 823		137 220	1 808 567
Provisions sur immobilisations financières	125 610	1 000	5 510		121 100
Provisions sur créances participations	1 187 557	300 000	1 187 557		300 000
Provisions sur autres immob fin	120 860	23 265			144 125
Provisions sur stocks					
Provisions sur créances clients	434 890	65 824		138 177	362 537
Provisions sur autres créances	300 000		300 000		0
Provisions sur actif	4 095 881	408 912	1 493 067	275 397	2 736 329
TOTAL GENERAL	4 572 101	482 560	1 613 067	275 397	3 166 197
Dotations & reprises d'exploitation		84 647	0	275 397	
Dotations & reprises financières		324 265	1 493 067	0	
Dotations & reprises exceptionnelles		73 648	120 000	0	

Le poste « Provisions pour litiges » concerne divers procès en cours. Celles-ci sont déterminées selon les risques évalués par notre cabinet d'avocats. Le poste « Autres provisions » se rapporte à la procédure en cours relative au contrôle fiscal couvrant les années 2012 à 2014.

Etat des créances et dettes :

Créances en €	31/12/22	A 1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	300 000		300 000
Prêts et autres immobilisations financières	481 578		481 578
Autres immobilisations financières	84 490		84 490
Clients douteux	423 245		423 245
Autres créances clients	2 464 278	2 464 278	
Personnel et comptes rattachés	4 000	4 000	
Organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	473 481	473 481	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	84 640	84 640	
Charges constatées d'avance	521 619	521 619	
Etat des créances	4 837 331	3 548 018	1 289 313

Il n'existe pas de créances représentées par des effets de commerce.

Dettes en €	31/12/22	A 1 an au plus	A plus de 1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès établissements crédit :				
A 1 an maximum à l'origine	1 904	1 904		
A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses *	1 283 968	372 488	911 480	
Fournisseurs	1 417 886	1 417 886		
Personnel et comptes rattachés	75 614	75 614		
Organismes sociaux	46 831	46 831		
Prélèvements à la source	1 892	1 892		
Taxe sur la valeur ajoutée	358 354	358 354		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes	1 066	1 066		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	114 527	114 527		
Produits constatés d'avance	979 564	979 564		
Etat des dettes	4 281 606	3 370 126	911 480	0

*Emprunts et dettes financières diverses : 1 283 968 €
(Solde dû au 31 12 2022 du PGE octroyé en mai 2020 pour 1 500 000 € / période de remboursement de juin 2022 à mai 2026).

Dettes représentées par des effets de commerce : 17 845 €.

Composition du capital social :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Au 1 janvier 2022	613 813	0,42	257 801
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
Au 31 décembre 2022	613 813	0,42	257 801

Tableau de variation des capitaux propres :

Provisions en €	31/12/21	Affectation Résultat 2020	Dividendes	Résultat 2022	31/12/22
Capital social	257 801				257 801
Prime d'émission	2 525 529				2 525 529
Réserve légale	25 780				25 780
Réserves réglementées	165 871				165 871
Autres Réserves	757 966	(548 753)	150 000		59 213
Résultat année 2021	(548 753)	548 753			0
Résultat année 2022				(772 537)	(772 537)
Capitaux propres	3 184 194	0	150 000	(772 537)	2 261 657

5. Notes sur le compte de résultatVentilation du chiffre d'affaires :

Ventilation du Chiffre d'affaires	France	Export	Montant	Taux
Ventes de produits finis	7 893 239	442 017	8 335 256	88,3%
Prestations de services	767 200	91 040	858 240	9,1%
Produits des activités annexes	247 965		247 965	2,6%
Total	8 908 405	533 057	9 441 462	100%

Le mode de reconnaissance des revenus porte d'une part sur l'encaissement du chiffre d'affaires relatif à la distribution effectuée par la messagerie de presse MLP, et d'autre part sur le chiffre d'affaires relatif aux abonnements, résultant des dates de souscriptions, et à toutes autres prestations de services rattachées à l'exercice, du type ventes à l'unité ou publicités, lesquelles sont comptabilisées en fonction du fait générateur.

Sur la base du montant des invendus communiqués par les messageries de presse MLP, celui-ci est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes » figurant dans le compte de résultat.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	- 601 103		(601 103)
Résultat financier	37 087		37 087
Résultat exceptionnel	- 208 521		(208 521)
Participation des salariés			
Total	(772 537)	0	(772 537)

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts :

Compte tenu du résultat de l'exercice, le déficit fiscal reportable s'élève à 1 350 575 € au 31 décembre 2022.

Détail des opérations financières :

Opérations financières	Année 2022		Année 2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Dotations provisions créances rattachées participations	300 000			
Dotation provisions actions auto détenues	24 264			
Dotation provisions sur créances France Quotidien			202 800	
Pertes sur créances France Quotidien	1 187 558			
Pertes sur autres immon financières	963			
Intérêts sur emprunt PGE	9 680		7 845	
Dividendes reçus Digi app		65 400		
Autres intérêts		1 085		599
Reprises provisions sur titres France Quotidien		5 510		
Reprises provisions sur titres Autovoisin				7 000
Reprises provisions sur titres Digiapp				80 000
Reprises provisios sur titres auto-détenus				10 849
Reprises provisions sur créances France Quotidien		1 187 558		
Reprises provisions sur autres créances		300 000		
Total	1 522 465	1 559 553	210 645	98 448

Détail des opérations exceptionnelles :

Opérations exceptionnelles	Année 2022		Année 2021	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales	4 330		1 820	
Dons, libéralités				
VNC des titres Autovoisin cédés cédés			7 000	
VNC des titres France Quotidien cédés	5 510			
Autres charges exceptionnelles	233 411			
Autres charges sur exercices antérieurs	11 624		510	
Provisions pour risques et charges	73 948		58 398	
Cession des titres France Quotidien		1		
Cessions des créances France Quotidien		1		
Reprise Provisions pour risques et charges		120 000		20 000
Total	328 823	120 002	67 728	20 000

Opérations d'échanges de publicité :

Pour l'exercice 2022, la société Entreprendre a inscrit au titre des opérations d'échanges de publicité un montant de 79 193 € en produits et un montant de 79 193 € en charges.

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	25 200
- Honoraires facturés au titre des SACC (Services Autres que la Certification des Comptes)	0
Total	25 200

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

Effectif moyen	Année 2022		Année 2021	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5		5	
Agents de maîtrise et techniciens				
Employés	13		12	
Ouvriers				
Total	18	0	17	0

6. Autres informations

Engagements donnés : Néant

Engagement en matière de retraite

Les engagements de retraite correspondent à une estimation des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite. Ils sont déterminés sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective utilisée : presse spécialisée, modalités de départ : à l'initiative des salariés ou de l'entreprise, âge de départ à la retraite retenu : 65 ans, taux de croissance des salaires : 5 %, table de mortalité utilisée : Hommes TH 00 - 02, Femmes TF 00 - 02, taux d'actualisation : 2 %, hypothèse de rotation du personnel : faible.

A cet égard, les engagements en matière de retraite évalués à la clôture de l'exercice par le cabinet d'Expertise Comptable MCGI s'élèvent à 226 K€, cotisations sociales comprises.

Engagements reçus : Néant

Comptes consolidés :

Comme en 2021, la société Entreprendre n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés, sachant qu'elle ne dépasse pas les seuils fixés par les articles L 233-17 et R 233-16 du Code du Commerce.

La société Entreprendre n'est pas elle-même filiale consolidée dans un périmètre de consolidation.

Intégration fiscale

La société n'a pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

Charges à payer :

Charges à payer en €		31/12/22
Emprunts auprès établissements crédit		1 904
Fournisseurs		507 340
Dettes fiscales et sociales		98 066
Autres dettes - Clients RRR à accorder		114 527
Total		721 837

Produits à recevoir :

Produits à recevoir en €		31/12/22
Créances clients		146 101
Autres créances - Produits à recevoir		
Disponibilités - Intérêts courus à recevoir		824
Total		146 925

Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance :

Charges et produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 en €	Charges	Produits
Charges & Produits d'exploitation	521 619	979 564
Charges & Produits financiers		
Charges & Produits exceptionnels		
Total	521 619	979 564

Les produits constatés d'avance concernent notamment les abonnements non servis, la diffusion de titres via les MLP, et les prestations publicitaires à cheval sur deux exercices.

L'estimation des produits constatés d'avance est basée sur le prix de vente magazine et sur le prix de la page passée en publicité.

7. Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et RAN	% de détention	Valeur brute des titres	VNC des titres	Prêts et avances consenties brutes ***	Caution s et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
Néant										
Participation (de 10 à 50 % du capital détenu)										
Digiapp *	14 142	376 778	30%	200 100	80 000			1 106 965	59 402	65 400,00
Lafont Presse**	10 000	(974)	10%	1 000		300 000			(922)	

*Les éléments chiffrés disponibles de la sociétés Digiapp se rapportent à l'exercice clos au 31 décembre 2021.

**Les éléments chiffrés disponibles de la société Lafont Presse concernent l'exercice clos au 31 décembre 2022.

*** Le montant brut consenti de 300 000 € à la société Lafont Presse est déprécié pour 300 000 €, soit une valeur nette de 0 € au 31 12 2022.

Les titres de participation France Quotidien, et la créance rattachée à ladite participation, ont été cédées durant l'exercice 2022 pour un montant total de 2 €.

Il n'y a pas eu de transactions significatives durant l'exercice 2022 entre les parties liées.